

Mobilisation des retraités pour le pouvoir d'achat



Philippe Perrier, Remi Ferront et Pierre Moretton
membres de l'unité locale CGT d'Albertville.

Covid oblige, la manifestation prévue mardi 17 novembre à 15h s'est transformée en conférence de presse de l'unité locale CGT pour exposer ses revendications.

Pas de banderoles, ni haut-parleur ou slogans entonnés à l'unisson, le mouvement des retraités pour le pouvoir d'achat du mardi 17 novembre n'a pas eu lieu dans la rue. La manifestation initialement prévue à 15h s'est finalement transformée en conférence de presse. *« Nous, par rapport à la situation sanitaire, on a préféré supprimer le rassemblement puisqu'on entend que ce sont les personnes d'un certain âge qui sont les plus à risque. Mais, on s'inscrit pleinement dans cette action syndicale »*, assure Rémi Ferront de l'unité locale CGT.

- Nombre d'organisations syndicales (FO, FSU, Solidaires, LSR, Fonction publique retraités, Ensemble et solidaires) ont appelé à une mobilisation des retraités.
- Pourquoi maintenant ? Même si la manifestation était prévue de longue date, la mise en place de la 5^e branche de la sécurité sociale consacrée à l'autonomie a été créée par la loi du 7 août 2020 et doit être détaillée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) en cours d'examen. Cette 5^e branche à laquelle la CGT est farouchement opposée est destinée à financer le vieillissement et le handicap, pas par les cotisations sociales comme actuellement mais par l'impôt.
- Selon Philippe Perrier, représentant CGT d'Albertville *« au final, ce sont 7 à 8 milliards qui seront financés par les retraités, 1,1 milliards par les employeurs et 1,9 milliards par les actifs »*. *« Cette 5^e branche, elle va être financée par les retraités. Ils ont décidé de faire financer le vieillissement pas les aînés. Il n'y a plus de solidarité.*
- *L'esprit de la Sécurité Sociale, c'est de prendre en charge tous les aléas de la vie : la perte d'autonomie et le handicap en font partie* », déplore Pierre Moretton, membre de la CGT également.
- Cette décision de créer une 5^e branche va donc avoir un impact sur le pouvoir d'achat des retraités à travers la hausse de la CSG entre autres. Or souligne Rémi Ferront, le pouvoir d'achat des retraités n'a cessé de diminuer depuis les années 90 et la *« loi Balladur qui détermine le taux plein à partir des 25 meilleures années et non plus les 10 meilleures, puis la réforme Rocard qui initie la CSG qui ne cesse d'augmenter et la CRDS venue se rajouter. Sans compter que depuis 2013, les retraités payent une contribution de solidarité pour l'autonomie »*.
-
- Mais ce qui inquiètent les syndicalistes, c'est aussi le projet de loi sur la retraite à points envisagé par Emmanuel Macron qui risque à leurs yeux d'aggraver encore la situation. *« Dans le projet de loi, le minimum de pension serait de 85 % du Smig à condition d'avoir une carrière complète à 43 ans. Mais, qu'en sera-t-il demain ? S'il manque des points la pension sera au prorata ». L'inquiétude est grande pour les retraités qui comme le dit Philippe Perrier « touchent une retraite dont la somme n'évolue pas alors que tout augmente »*.